Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Implementation of Section 41 of the *Official Languages Act*

Multi-Year Action Plan 2004–2007

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

350 Albert Street, P.O. Box 1610
Ottawa, Ontario, K1P 6G4
http://www.sshrc.ca

September 2004

Canada

105-01348/

Table of Contents

1. Introduction 1

2. SSHRC's Plans, Priorities, and Principles 1

3. SSHRC's Action Plan 2

3.1 Development of Official Language Minority Communities and Promotion of Linguistic Duality 3
3.2 *Official Languages* as a Strategic Priority for SSHRC 4
3.3 Communication Activities and Initiatives 5

4. Summary: Key Anticipated Activities and Expected Results 6

5. Signature of SSHRC President 7

1. Introduction

The Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) is one of the three Canadian federal granting agencies that support academic research. The Council's mandate is to "promote and assist research and scholarship in the social sciences and humanities" and to "advise the Minister of Industry" on related matters.[1] Governed by an independent 22-member Board, SSHRC reports to Parliament through the Minister of Industry, the Hon. David L. Emerson, who has certain statutory responsibilities regarding, and general oversight of, the Council.

This report presents SSHRC's action plan for the implementation of article 41 of the *Official Languages Act* (OLA) between 2004 and 2007.[2] The Council's latest *Status Report on the Implementation of Article 41 of the Official Languages Act, 2003–2004* will be available on the SSHRC Web site in the near future.[3]

2. SSHRC's Plans, Priorities, and Principles[4]

The Council's investments in research contribute to significant advances in knowledge and expertise in the social sciences and humanities and to the development of a first-class research capacity. These investments also help shape a well-defined overall science policy. SSHRC's priorities are to support research and research training in the social sciences and humanities, to develop research-based knowledge that is culturally and socio-economically relevant, to shape the research enterprise, and to contribute to innovation. This the Council achieves by:

- helping to maintain and enhance excellence in research and research training in order to continually renew the pool of knowledge and expertise;
- systematically addressing knowledge gaps in areas of key concern to society;
- promoting partnerships with research users in government, the private sector, and non-governmental organizations;
- acting as an active knowledge broker for users of research results; and
- maximizing its contribution to the Government of Canada's research and innovation strategy.

---

1 See the *SSHRC Act* (1977) at http://laws.justice.gc.ca/en/S-12/index.html.

2 SSHRC's senior official is its president, Dr. Marc Renaud. The Council's official languages champion is the director of human resources, Shirley Squires (shirley.squires@nserc.ca; 613-996-6551). SSHRC's national coordinator responsible for the implementation of article 41 of OLA is Boris Stipernitz (policy analyst, Corporate Policy and Planning Division; boris.stipernitz@sshrc.ca; 613-996-1447). The Council does not have regional coordinators for the implementation of article 41.

3 See http://www.sshrc.ca/web/about/publications/publications_e.asp.

4 This multi-year (2004–2007) action plan for the implementation of OLA article 41 is based on SSHRC's current objectives as presented in its *Report on Plans and Priorities, 2004 - 2005*.

SSHRC funds research and research training through a wide array of grant and fellowship programs[5], which are based on the following five principles:

- **Research Excellence:** SSHRC funds excellence in research to international standards as determined by a rigorous, transparent peer-review process that it balanced by region, language, gender, discipline, and university size.
- **Accountability:** SSHRC is committed to the good stewardship of public funds and open reporting.
- **Competitive Funding:** Council awards can only be obtained through a competitive process at arm's length from any political or bureaucratic pressures.
- **Inclusiveness and Openness:** SSHRC offers a home to all fields and types of research within its mandate, from foundational to applied scholarship. The Council is committed to the sharing of information and the free marketplace of ideas.
- **Innovative Continuity:** SSHRC fosters the constant renewal of Canada's research capacity through training and institutional grants.

As an immediate reflection of the identified need to move knowledge from research to action, SSHRC has adopted, as part of its transformation from a granting agency to a "knowledge council", two new core values and principles that will guide its course of action in the future:

- **Interactive Engagement:** The Council systematically supports larger, ongoing linkages and interactions through a mix of partnerships that span a diverse range of researchers, students, fields of activity, institutions, communities, regions, countries, etc.
- **Maximum Knowledge Impact:** SSHRC works with a range of interested parties to build greater capacity for understanding research and its applicability—and thus for maximizing the impact of knowledge—in government, business and elsewhere, in both the short and long term. The Council invites and takes up challenges for social sciences and humanities research that come from the non-academic sectors.

3. SSHRC's Action Plan

Within the framework outlined above, SSHRC supports, through all of its programs, research projects on many topics, including, for example, projects that address how to support and enhance the vitality of official language minority communities, and how to foster the full recognition and use of both English and French in Canada. In addition to that, Official Languages are one of the Council's current strategic priorities, and SSHRC makes a special effort to support the creation of new knowledge and expertise on related issues. Finally, the Council offers services to its client community in both official languages and ensures the fair and equitable treatment of every application received, whichever official language it uses.

---

5 See http://www.sshrc.ca/web/apply/program_index_e.asp.

3.1 Development of Official Language Minority Communities and Promotion of Linguistic Duality

SSHRC encourages researchers and stakeholders from both English and French linguistic communities in Canada to participate in its programs. The Council is also committed to enhance the vitality of the English and French linguistic minority communities through its programs. Of particular interest for official language minority groups is SSHRC's Community-University Research Alliances (CURA)[6] program, to which community and not-for-profit organizations with a research mandate may be eligible to apply.

SSHRC awards research funding through national competitions, which involve a rigorous peer-review process—the fairest and best-regarded method to allocate public funds for research—that assesses the scientific merit of the applications. In accordance with its legislated mandate and its strict peer-review selection criteria (competence of the researcher and quality of the research proposal), Council programs are accessible to all humanities and social sciences researchers. Therefore, SSHRC programs cannot have quotas based on geography, language or gender and cannot privilege particular groups such as official language minority communities. Furthermore, the Council can only implement article 41 of OLA by supporting, through its programs, research projects that address the objectives of the *Act*.

Commitment 1
SSHRC will continue to support research projects that address the support and enhancement of the vitality of official language minority communities and the fostering of full recognition and use of both English and French in Canada. SSHRC-funded research will provide Canadians with valuable information about issues related to official languages.

Commitment 2
Since its creation in 1978, SSHRC has offered, and will continue to offer, services in both official languages. The Council adheres to, and will continue to adhere to, the following policies, practices and procedures to ensure the fair and equitable linguistic treatment of applications submitted to it:

- The Council ensures equitable representation of both linguistic groups on its selection committees.
- SSHRC requires that all members of its committees be able to read applications in both official languages and have sufficient proficiency in their second official language to participate in discussions in both official languages.
- Chairpersons of committees must be bilingual and must conduct meetings in both official languages.
- SSHRC regularly reminds universities of the importance of submitting the names of potential candidates for its peer-review selection committees.
- For programs administered outside the Council by universities or associations, measures are in place to ensure that applications are processed in the applicant's official language of choice.

---

6 See http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/cura_e.asp.

- The Council places great importance on the dissemination of research and, to this end, classifies translation costs as an eligible research expense.

Commitment 3
The Council promotes the official language research it funds in two ways: through thematic compendia of research projects on these issues and through detailed project information accessible via the SSHRC Awards Search Engine. The Council will continue to regularly update its compendia of funded research on the bilingual character of Canada's population and on official-language minority communities. These compendia not only facilitate co-operation and links between researchers interested in official languages but also ensure that SSHRC's support in this field is well known. In addition, the Council will continue to make available, in a timely fashion, detailed information about funded research on bilingualism, official languages, and official-language minority communities in Canada. Such information will be accessible on-line through SSHRC's Awards Search Engine[7], which offers searches by project title, project keyword, area of research, discipline, researcher, year, program, affiliated institution, province, etc.

3.2: Official Languages as a Strategic Priority for SSHRC

Both on its own and in partnership with other funders (government, private and community organizations), SSHRC develops and funds programs to support the strategic research that helps generate new knowledge on pressing social, economic and cultural issues of particular importance to Canadians.[8] The Council selects priority areas to guide the direction and development of its strategic programs over four to five years after consultations with its community and stakeholders in the public, private, and non-profit sectors. Official Languages are part of SSHRC's current priority area Culture, Citizenship and Identities.[9]

Commitment 4
The Council will continue to implement its Official Languages strategic priority by supporting the creation of new knowledge and expertise in Canada in this important area. Concrete implementation measures currently being considered include the creation new targeted programs to enhance support for research on related topics, and enhanced collaboration with partners in the private, public and not-for-profit sectors.

In 2003-2004, SSHRC and the Official Languages Branch of Canadian Heritage explored the possibility of establishing a joint initiative program to contribute to the rebuilding and expansion of Canada's research capacity in the domains of minority official languages, bilingualism and second languages. The two partners hope to conclude these discussions in 2004-2005 and, soon afterwards, to launch a joint initiative on official languages research.

---

7 See http://www.ost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?vLangue=Anglais.

8 See http://www.sshrc.ca/web/apply/program_index_e asp#3 for SSHRC's current joint initiatives.

9 SSHRC's other current strategic priority areas are: *Aboriginal Research; Environment and Sustainability; Image, Text, Sound and Technology;* and *Northern Research* The Council's current strategic programs are posted at http://www.sshrc.ca/web/apply/program_index_e asp#2.

Commitment 5
Following the adoption of Official Languages as a strategic priority, SSHRC began to actively participate in the work of the interdepartmental Coordinating Committee on Official Languages Research. The Council will continue its active participation in this important committee, which will help to identify research gaps, review existing and planned research, and serve as a forum for exchanging views on research related to official languages.

3.3: Communication Activities and Initiatives

SSHRC ensures that all its program information is broadly disseminated and that English and French linguistic minorities are clearly informed about the terms and conditions of Council programs and related research priorities. Furthermore, the Council is committed to increasing research communication and knowledge transfer to promote the awareness and the use of SSHRC-funded research.

Commitment 6
SSHRC will continue to inform its community about its programs and related topics electronically (Internet, e-mail), through regular mail-outs, and through information sessions on-site at universities across Canada. The Council will continue to communicate with its clients through postsecondary institutions (universities, colleges, research institutes, organizations with a research mandate) and scholarly and professional associations. Among SSHRC's key contacts are individual researchers, leading representatives of associations and learned societies, presidents, vice-presidents, research administrators, associate and vice-deans, department heads, directors of centres, schools or institutes, financial officers, etc. Specifically in the field of official languages research, SSHRC will maintain its well-established practice of distributing program and other information to individual researchers, to universities and research institutes in official language minority regions such as the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, Université de Moncton[10] and to associations such as the Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ).[11]

10 See http://www.umoncton.ca/icrml/default.htm.

11 See http://www.rufhq.ca.

4: Summary: Key Anticipated Activities and Expected Results

Commitment 1
SSHRC will continue to support research projects that address questions of supporting and enhancing the vitality of official language minority communities and fostering the full recognition and use of both English and French in Canada.

Commitment 2
SSHRC will continue to offer services in both official languages and adhere to its established policies, practices and procedures to ensure fair and equitable linguistic treatment of all applications submitted to it.

Commitment 3
SSHRC will continue to regularly update its compendia of funded research on the bilingual character of Canada's population and on official-language minority communities. In addition, the Council will continue to make available, in a timely fashion, information about funded research on bilingualism, official languages, and official-language minority communities in Canada.

Commitment 4
The Council will continue to implement its Official Languages strategic priority by supporting the creation of new knowledge and expertise in Canada in this important area. SSHRC and Canadian Heritage hope to conclude their current discussions in 2004-2005 and, soon afterwards, to launch a joint initiative on official languages research.

Commitment 5
The Council will continue its active participation in the interdepartmental Coordinating Committee on Official Languages Research, which will help to identify research gaps, review existing and planned research, and serve as a forum for exchanging views on research related to official languages.

Commitment 6
SSHRC will continue to communicate regularly with individuals, universities and associations, especially in official-language minority environments, to promote its programs and help support official languages-related research. The Council will maintain its well-established practice of distributing program and other information to individual researchers, to universities and research institutes in official language minority regions such as the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, Université de Moncton[12] and to associations such as RUFHQ.

[12] See http://www.umoncton.ca/icrml/default.htm.

5: Signature of SSHRC President

Marc Renaud, President

Date

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

APPLICATION DE L'ARTICLE 41 DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

Plan d'action pluriannuel (2004-2007)

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

350, rue Albert, C.P. 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6G4
http://www.crsh.ca

Septembre 2004

Canada

Table des matières

1. Introduction 1

2. Plans, priorités et principes du CRSH 1

3. Plan d'action du CRSH 3

3.1 Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et promotion de la dualité linguistique 3
3.2 Les langues officielles comme priorité stratégique du CRSH 4
3.3 Activités et initiatives de communications 5

4. Sommaire : Principales activités prévues et résultats attendus 6

5. Signature du président du CRSH 7

1. Introduction

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'un des trois conseils subventionnaires du gouvernement fédéral du Canada qui soutiennent la recherche universitaire. Son mandat consiste à promouvoir et à soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ainsi qu'à conseiller le ministre de l'Industrie sur des aspects de cette recherche[1]. Dirigé par un conseil d'administration indépendant composé de 22 membres, le CRSH rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, l'honorable David L. Emerson, lequel a certaines responsabilités légales envers le CRSH et doit en faire la supervision générale.

Ce rapport présente le Plan d'action du CRSH concernant l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles (2004-2007)*[2]. Le dernier État des réalisations du CRSH concernant l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* au cours de l'exercice 2003-2004 sera affiché sous peu dans le site Web du CRSH[3].

2. Plans, priorités et principes du CRSH[4]

Les investissements du CRSH contribuent à la réalisation d'importants progrès dans le domaine des connaissances et des compétences en sciences humaines, ainsi qu'à la création d'une capacité de recherche de première classe. Ils aident également à formuler une politique scientifique générale bien définie. Les priorités du CRSH sont d'appuyer la recherche et la formation en recherche en sciences humaines, de tirer de la recherche des connaissances pertinentes sur le plan culturel et socioéconomique, d'aider à structurer l'entreprise canadienne de recherche et de contribuer à l'innovation. Pour ce faire, le CRSH :

- aide à maintenir et à accroître l'excellence de la recherche et de la formation en recherche, afin de renouveler continuellement l'ensemble des connaissances et des compétences;
- comble systématiquement les lacunes de nos connaissances stratégiques dans des domaines d'intérêt clés pour la société;
- encourage la création de partenariats avec les utilisateurs de la recherche au sein du gouvernement, du secteur privé et des organisations non gouvernementales;
- agit comme diffuseur des connaissances auprès des utilisateurs des résultats de la recherche;

---

1 Voir la *Loi sur le CRSH* (1977) à l'adresse http://lois.justice.gc.ca/fr/S-12/index.html.

2 Marc Renaud est non seulement le président du CRSH mais également son représentant officiel. Shirley Squires, directrice de la Division des ressources humaines, est la championne des langues officielles du CRSH (shirley.squires@crsng.ca; (613) 996-6551). Boris Stipernitz, analyste des politiques dans la Division des politiques et de la planification, est le coordonnateur national du CRSH responsable de l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (boris.stipernitz@crsh.ca; (613) 996-1447). Le CRSH ne compte aucun coordonnateur régional chargé de l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

3 Voir http://www.sshrc.ca/web/about/publications/publications_f.asp.

4 Ce Plan d'action pluriannuel (2004–2007) concernant l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* est fondé sur les objectifs actuels du CRSH, tels que présentés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005*.

- optimise sa contribution à la recherche stratégique et à la stratégie d'innovation du gouvernement du Canada.

Le CRSH finance la recherche et la formation en recherche au moyen de nombreux programmes de subventions et de bourses[5] basés sur les cinq principes suivants :

- **Excellence en recherche :** Le CRSH finance l'excellence en recherche, selon des normes internationales, à l'issue d'un processus rigoureux et transparent de sélection par concours mené par des pairs et pondéré selon la région, la langue, le sexe, la discipline et la taille de l'université.
- **Imputabilité :** Le CRSH s'engage à gérer judicieusement les fonds publics et à rendre compte de ses activités en toute transparence.
- **Financement sur une base compétitive :** Les subventions et les bourses du CRSH ne peuvent être obtenues qu'à l'issue d'un processus de sélection indépendant de toute considération politique ou administrative.
- **Inclusivité et ouverture :** Le CRSH accueille tous les domaines et tous les types de recherche dans le cadre de son mandat, de la recherche fondamentale à la recherche appliquée. Le CRSH s'engage à partager les connaissances et à les échanger librement sur le marché des idées.
- **Continuité et innovation :** Le CRSH encourage le renouvellement continu de la capacité de recherche au Canada grâce à l'appui à la formation et aux établissements.

Compte tenu de la nécessité immédiate de faire passer les connaissances de la théorie à la pratique, le CRSH a adopté, durant sa transformation d'un simple conseil subventionnaire à un « conseil de savoir », deux nouveaux principes fondamentaux qui guideront sa ligne de conduite dans les années à venir :

- **Engagement interactif :** Le Conseil appuie systématiquement les interactions et les liens étendus et continus par l'intermédiaire d'un ensemble de partenariats qui englobent une myriade de chercheurs, d'étudiants, de domaines d'activité, d'établissements, de communautés, de régions, de pays, etc.
- **Maximisation de l'impact du savoir :** Le CRSH travaille avec une multitude de parties intéressées, provenant notamment du gouvernement et des entreprises, pour développer davantage la capacité de compréhension de la recherche et de ses applications éventuelles, et donc de maximiser ses répercussions à court terme et à long terme. Par conséquent, le CRSH accueille et accepte les défis relatifs aux sciences humaines qui viennent de secteurs non universitaires.

---

[5] Voir http://www.sshrc.ca/web/apply/program_index_f.asp.

3. Plan d'action du CRSH

Grâce à tous ses programmes, le CRSH appuie des projets de recherche portant sur de nombreux sujets dont la vitalité et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire ainsi que la reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada. En outre, le thème des langues officielles fait maintenant partie des priorités stratégiques du CRSH, lequel s'efforce d'appuyer la création de nouvelles connaissances et compétences dans des domaines connexes. Enfin, le CRSH offre ses services dans les deux langues officielles et assure le traitement juste et équitable de toutes les demandes qu'il reçoit, qu'elles soient rédigées en anglais ou en français.

3.1 Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et promotion de la dualité linguistique

Le CRSH encourage les chercheurs et les parties intéressées des communautés anglophones et francophones du Canada à tirer profit de ses programmes. Il s'engage également, par le biais de ses programmes, à favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire. Le Programme des alliances de recherche universités-communautés (ARUC)[6] est particulièrement intéressant pour les groupes de langue officielle en situation minoritaire puisque les organismes communautaires et sans but lucratif ayant un mandat de recherche peuvent y soumettre des demandes.

Le CRSH accorde un financement en recherche à la suite de concours nationaux qui se font selon un processus rigoureux d'évaluation par les pairs permettant d'évaluer la qualité scientifique des demandes. Il s'agit là de la méthode d'allocation de fonds pour la recherche la plus juste et la plus reconnue. Conformément à son mandat et à ses critères de sélection très stricts (compétence des chercheurs et qualité des propositions de recherche), les programmes du CRSH sont accessibles à l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et ils ne sont soumis à aucun quota pour ce qui est des régions, de la langue et du sexe. Aucun groupe ne peut donc bénéficier de mesures incitatives particulières. De plus, le CRSH ne peut appliquer l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* qu'en finançant, par l'intermédiaire de ses programmes, les projets de recherche abordant les objectifs de cette loi.

Engagement 1
Le CRSH continuera de financer les projets de recherche qui portent sur l'appui et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire de même que sur la reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada. La recherche financée par le CRSH fournit aux Canadiens des renseignements précieux sur les questions liées aux langues officielles.

Engagement 2
Depuis sa création en 1978, le CRSH fournit des services dans les deux langues officielles. Afin d'assurer le traitement équitable des demandes qui lui sont soumises, le Conseil se conforme, et continuera à se conformer, aux politiques, pratiques et procédures suivantes :

- Le CRSH s'assure d'une représentation équitable des deux groupes linguistiques dans ses comités de sélection.

---

[6] Voir http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/cura_f.asp.

- Le CRSH exige que tous les membres de ses comités soient en mesure de lire les demandes, qu'elles soient soumises en anglais ou en français, et possèdent une bonne compréhension orale dans leur deuxième langue pour pouvoir participer aux discussions dans les deux langues officielles.

- Les présidents des comités doivent être bilingues et doivent diriger les réunions dans les deux langues officielles.

- Le CRSH rappelle régulièrement aux universités l'importance de soumettre les noms de candidats potentiels pour siéger à ses comités de sélection.

- Dans le cas de programmes administrés à l'extérieur du CRSH, soit par des universités ou des associations, des mesures sont prises pour assurer le traitement des demandes dans la langue officielle du candidat.

- Le CRSH accorde une grande importance à la diffusion des résultats de recherche. C'est pourquoi il considère les frais de traduction comme une dépense admissible.

Engagement 3
Le CRSH fait la promotion de la recherche sur les langues officielles qu'il subventionne au moyen d'un recueil thématique des projets de recherche portant sur ce sujet et de renseignements détaillés accessibles en ligne grâce à son outil de recherche des octrois. Il continuera de mettre régulièrement à jour ce recueil qui porte sur le caractère bilingue de la population canadienne et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce recueil facilite non seulement la coopération et la création de liens entre les chercheurs qui s'intéressent à la question des langues officielles, mais permet également de sensibiliser le public aux possibilités de financement offertes par le CRSH dans ce domaine. De plus, le CRSH continuera de mettre à la disposition du public de façon opportune des renseignements sur les recherches qu'il finance et qui abordent le bilinguisme et les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Ces renseignements seront accessibles en ligne grâce à l'outil de recherche des octrois du CRSH[7], lequel permet d'effectuer des recherches par titre, mot-clé, domaine de recherche, discipline, chercheur, année, programme, établissement d'affiliation, province ou autre.

3.2: Les langues officielles comme priorité stratégique du CRSH

Le CRSH, seul et en partenariat avec d'autres organismes subventionnaires dont le gouvernement et les organismes privés et communautaires, crée et finance des programmes afin d'appuyer les projets de recherche stratégique. Ces programmes permettent de générer de nouvelles connaissances sur des questions pressantes d'ordre social, économique et culturel particulièrement importantes pour les Canadiens[8]. À la suite de consultations avec sa communauté de chercheurs et les personnes intéressées des secteurs public, privé et sans but lucratif, le CRSH choisit des domaines prioritaires afin de guider le développement et l'orientation de ses programmes stratégiques au cours des quatre ou cinq prochaines

[7] Voir http://www.ost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?Langue=Francais.

[8] Les programmes des initiatives conjointes actuelles du CRSH sont affichés à l'adresse http://www.sshrc.ca/web/apply/program_index_f.asp#3.

années. Le thème des langues officielles fait partie de l'une de ses priorités stratégiques intitulée *La culture, la citoyenneté et l'identité*[9].

Engagement 4

Le CRSH continuera de traiter le thème des langues officielles comme l'une de ses priorités stratégiques en encourageant la création de nouvelles connaissances et compétences dans cet important domaine. Au nombre des mesures d'application concrètes qu'il envisage figurent la création de nouveaux programmes ciblés visant à appuyer davantage la recherche portant sur des sujets connexes et la collaboration accrue avec les partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif.

En 2003-2004, le CRSH et la Direction des langues officielles du ministère du Patrimoine canadien se sont penchés sur la possibilité de mettre sur pied une initiative conjointe afin de contribuer à rebâtir et à élargir la capacité de recherche du Canada dans le domaine des langues officielles minoritaires, du bilinguisme et des langues secondes. Les deux partenaires espèrent conclure leurs discussions en 2004-2005 et lancer peu après une initiative conjointe sur les langues officielles.

Engagement 5
Après avoir adopté le thème des langues officielles comme l'une de ses priorités stratégiques, le CRSH a entrepris de participer activement aux travaux du Comité de coordination interministérielle de recherche sur les langues officielles. Le CRSH continuera de participer aux activités de ce comité puisqu'elles aideront à déterminer les lacunes en matière de recherche, à réviser les travaux actuels et futurs et à servir de forum pour l'échange de points de vue sur la recherche liée aux langues officielles.

3.3: Activités et initiatives de communications

Le CRSH s'assure que tous les renseignements sur ses programmes sont largement diffusés et que les communautés anglophones et francophones en situation minoritaire connaissent bien les modalités de ses programmes de même que ses priorités de recherche connexes. En outre, le CRSH s'engage à accroître la diffusion des résultats de recherche et la mobilisation des connaissances afin de sensibiliser le public à la recherche qu'il finance et de l'inciter à l'utiliser.

Engagement 6
Le CRSH continuera d'informer régulièrement la communauté des chercheurs de ses programmes et des sujets qui y sont reliés, soit par voie électronique (Internet et courriel), par voie postale ou au moyen de séances d'information organisées sur les campus des universités de tout le pays. Il continuera de communiquer avec ses clients par l'intermédiaire des établissements d'enseignement postsecondaire (universités, collèges, instituts de recherche, organismes qui ont un mandat de recherche) et des associations savantes et professionnelles. Les personnes-ressources principales du CRSH sont les chercheurs, les représentants d'associations et de sociétés savantes, les recteurs et les vice-recteurs, les administrateurs de la recherche, les doyens associés et les vice-doyens, les directeurs de départements, les directeurs de centres, d'écoles ou d'instituts, les agents financiers, etc. En particulier pour ce qui est de la recherche sur les langues officielles, le CRSH maintiendra une pratique bien établie qui consiste à transmettre des renseignements sur ses programmes et d'autres renseignements aux chercheurs, aux

[9] Les autres priorités stratégiques actuelles du CRSH sont les suivantes : *la recherche autochtone, l'environnement et le développement durable; les textes, les documents visuels, le son et la technologie*; et *la recherche sur le Nord*. Les programmes actuels de recherche stratégiques du CRSH sont affichés à l'adresse http://www.sshrc.ca/web/apply/program_index_f.asp#2.

universités et aux instituts de recherche situés dans des régions de langue officielle en situation minoritaire tels que l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et l'Université de Moncton[10], ainsi que des associations comme le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ)[11].

4: Sommaire : Principales activités prévues et résultats attendus

Engagement 1
Le CRSH continuera de financer les projets de recherche qui portent sur l'appui et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire de même que sur la reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada.

Engagement 2
Le CRSH continuera d'offrir des services dans les deux langues officielles et de se conformer à ses politiques, pratiques et procédures afin d'assurer le traitement juste et équitable de toutes les demandes qu'il reçoit, qu'elles soient rédigées en anglais ou en français.

Engagement 3
Le CRSH continuera de mettre régulièrement à jour le recueil des projets de recherche qu'il finance et qui portent sur le caractère bilingue de la population canadienne et sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il continuera également de mettre à la disposition du public de façon opportune des renseignements sur les recherches qu'il finance et qui abordent le bilinguisme et les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

Engagement 4
Le CRSH continuera de traiter le thème des langues officielles comme l'une de ses priorités stratégiques en encourageant la création de nouvelles connaissances et compétences dans cet important domaine. Le CRSH et le ministère du Patrimoine canadien espèrent conclure leurs discussions en 2004-2005 et lancer peu après une initiative conjointe sur les langues officielles.

Engagement 5
Le CRSH continuera de participer activement aux travaux du Comité de coordination interministérielle de recherche sur les langues officielles puisqu'ils aideront à déterminer les lacunes en matière de recherche, à réviser les travaux actuels et futurs et à servir de forum pour l'échange de points de vue sur la recherche liée aux langues officielles.

---

10 Voir http://www.umoncton.ca/icrml/default.htm.

11 Voir http://www.rufhq.ca.

Engagement 6

Le CRSH continuera de communiquer régulièrement avec les chercheurs, les universités et les associations – particulièrement dans les milieux de langue officielle en situation minoritaire – afin de faire la promotion de ses programmes et d'appuyer la recherche liée aux langues officielles. Il maintiendra une pratique bien établie qui consiste à transmettre des renseignements sur ses programmes et d'autres renseignements aux chercheurs, aux universités et aux instituts de recherche situés dans des régions de langue officielle en situation minoritaire tels que l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et l'Université de Moncton[12], ainsi que des associations comme le RUFHQ.

5: Signature du président du CRSH

Marc Renaud, président

Date

12 Voir http://www.umoncton.ca/icrml/default.htm.